



**DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSa SJ
au CSA DES SERVICES JUDICIAIRES du 17 septembre 2026**

DÉFENDRE CEUX QUI FONT TENIR LA JUSTICE !

Monsieur le Directeur,

Cette rentrée se fait une nouvelle fois dans la douleur pour les agents des greffes et les contractuels de notre direction.

Nous avons déjà eu l'occasion de vous le dire : il est plus que temps que notre direction vienne enfin au soutien des agents qui font tenir notre justice. Or, non seulement les personnels de greffe se sentent de plus en plus invisibilisés (on entend parler d'équipe du magistrat sans greffier, de gestion des scellés sans les directeurs, d'augmentations des astreintes des seuls parquetiers) mais ils se sentent aussi de plus en plus déconsidérés.

Le contexte de particulière dégradation de leurs conditions de travail dans l'indifférence apparente de notre administration ajoute à ce sentiment qui en fait relève surtout d'une triste réalité.

Parce qu'avoir de la considération pour les agents, ce serait quoi ?

- Ce serait anticiper la question des coûts de transport liés à l'augmentation du prix des carburants. L'UNSa SJ avait déjà saisi des chefs de cour, dès le printemps, pour demander un assouplissement des règles de télétravail : il faut permettre aux agents de continuer de travailler sans que cela ne vienne obérer leur budget. Nous renouvelons donc notre demande déjà formulée pour qu'une note de la DSJ incite les Chefs de Cour réticents à autoriser une application exceptionnellement plus large, dans la limite des trois jours réglementaires par semaine.

Avoir de la considération ce serait aussi :

- Tenir les engagements qui ont été signés. La volumétrie et l'accès au principalat des cadres greffiers ne sont toujours pas respectés, l'augmentation de l'indemnitaire des corps communs pour l'année 2026 n'est toujours pas confirmée, la transformation des postes de directeurs en EDMJ n'est toujours pas mise en œuvre, la déclinaison de la filière technique n'est toujours pas discutée, la note sur la fin des faisant-fonction n'est toujours pas diffusée.

Avoir de la considération pour les agents du greffe et les contractuels :

- Ce serait encore prendre en compte la dégradation inquiétante du ratio entre les effectifs de greffe et l'équipe productrice de décisions parce qu'il ne faut pas nier le déséquilibre et l'accélération du rythme du travail qui poussent à bout les collègues.

- Ce serait se battre pour un CIA à la hauteur de l'implication des agents des greffes et dans des proportions similaires que ceux alloués dans les autres ministères.
- Ce serait répondre à nos saisines concernant les collègues contractuels et attachés de justice, et travailler enfin à leurs perspectives de carrière.
- Ce serait aussi ne pas priver les adjoints administratifs affectés aux services centralisateurs des frais de justice d'une légitime promotion dans le corps des secrétaires administratifs en supprimant leurs postes à l'heure de la publication d'un plan de transformation dont ils pouvaient bénéficier.
- Ce serait ne pas annoncer de « choc numérique » sans associer les agents à ces réformes, et sans d'abord s'assurer que le minutier civil, Prisme, Cassiopée, Portalis et tous les autres logiciels ne fonctionnent déjà correctement.
- Ce serait ne pas accuser les agents d'un risque corruptif accru au point qu'il faille les obliger à suivre des formations pour ne pas être corrompus. Surtout lorsque parallèlement, il est envisagé de recruter massivement des vacataires pendant quelques semaines pour numériser des dossiers pénaux soumis au secret professionnel au lieu de créer une véritable filière numérique de collègues qualifiés.
- Ce serait soutenir les agents qui font tenir la Justice avec des bouts de ficelle et sans compter leurs heures, au lieu de pointer leurs responsabilités dans des faits divers dramatiques essentiellement liés au manque de moyens, et ce faisant encourager les agressions verbales des collègues de l'accueil.
- Ce serait expliquer aux agents quel avenir on leur réserve avec le déploiement de l'IA.

La considération, cela se travaille Monsieur le Directeur.

Mais les effectifs de la Justice ne nous permettent certainement plus de travailler correctement.

C'est aussi sans doute la raison qui pousse de plus en plus d'agents, particulièrement investis mais totalement épuisés, à exprimer leur ras-le-bol au travers de mouvements de grève spontanés, à l'heure même où leur pouvoir d'achat est pourtant en berne. L'UNSa SJ apporte tout son soutien à ces courageux collègues et continuera d'œuvrer pour que l'Administration n'oublie pas ceux qui font tenir la Justice.

Les représentants UNSa Services Judiciaires au CSA SJ